

L'an mil neuf cent quatre-vingt-neuf, le samedi 24 juin, à 9 H 17, le Conseil Municipal de Saint-Denis s'est assemblé en deuxième séance dans la Salle des Délibérations, sur convocation légale.

Etaient présents :

Gilbert ANNETTE - Gabrielle FONTAINE - Michel CHAN-LIAT - Camille SUDRE - Jules RAUX - Gilbert GERARD - Mickaël NATIVEL - René LAI-HONG-TING - Sudel FUMA - Ismaël MOULLAN - Gabriel ARMOUDOM - Alain ARMAND - Jean-Max NATIVEL - Daniel TOUSSAINT - André BOURGIN - Patrick VERGUIN - Michel TAMAYA - Gervais VIGNE - Emmanuel HOAREAU - Jean IVOULA - René LIN TENG SHEE - Hervé MAGAMOOTOO - Rémy MASSAIN - Jean HOAREAU - Russel HOAREAU - Edith NALEM - Dominique RIVIERE - Serge CAZANOVE - André PADEAU - Mathilde JUNOT - Maxime SIDAMBAROMPOULE - Yasmina HATIA - Firmin LACPATIA - Erick EGOLFF - Brice PAUVREZE - Luçay MAILLOT - Armand IGNACE - Elio LEBON - Françoise MOLLARD - Jacques LACOUTURE - René Paul VICTORIA - Marc GERARD - François CAILLE - Guy ZITTE - Paul PAYET - Jean-Marie DUPUIS - Mario LECHAT - Nicolas MOUTOUSSAMY

NOTA :

Le Maire certifie que le compte rendu de la présente séance a été affiché à la porte de la Mairie de Saint-Denis le 30 JUIN 1989 et que le nombre de Conseillers Municipaux présents a été de 48 sur 55 en exercice.

Etaient représentés :

. Auguste LEGROS ..... par Mario LECHAT  
. Daniel BOX ..... par René Paul VICTORIA

Etaient absents et non excusés :

Eric BOYER - Philippe BALOUKJY

Les membres présents formant la majorité de ceux actuellement en exercice peuvent délibérer en exécution de l'article 50 de la loi du 5 avril 1884 sur l'organisation municipale.

Il a été, conformément aux dispositions de l'article 52 de la même loi, procédé à l'élection d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil. Mickaël NATIVEL a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

LE MAIRE  
Gilbert ANNETTE

